



SUZANNE-G. CHARTRAND

MARIE-ANDRÉE LORD

PASCAL RIVERIN

LOUISE GUÉNETTE

Professeure en didactique, Université Laval
Chercheuse au CRIFPE

Coordonnatrice du Comité de l'AIRDF
sur la terminologie grammaticale
suzanne.chartrand@fse.ulaval.ca

Membres étudiants du CRIFPE

Université Laval

marie-andree.lord@fse.ulaval.ca

pascal.riverin@fse.ulaval.ca

Chargée de cours, Faculté des lettres
Université Laval, Québec

louise.guenette.1@ulaval.ca

POUR PLUS DE RIGUEUR ET DE CONSTANCE DANS L'UTILISATION DES TERMES GRAMMATICaux DÈS LE PRIMAIRE

L'usage d'un vocabulaire spécialisé commun à la classe pour parler des phénomènes de la langue (appelé métalangue) est une condition essentielle pour que les élèves comprennent le fonctionnement de leur langue et développent leurs compétences langagières (Chartrand, 1998). En effet, c'est en employant les mêmes termes pour parler de leurs observations sur la langue qu'enseignants et élèves pourront mettre la langue à distance et l'appréhender comme un objet de réflexion, de savoir et d'apprentissage. On reconnaît aujourd'hui l'importance de l'utilisation de la métalangue pour l'enseignement

du Comité est d'établir un état de la situation de cette terminologie dans l'enseignement du français langue première au cours de la scolarité obligatoire dans les quatre pays francophones membres de cette association (Belgique francophone, France, Québec, Suisse romande).

Une terminologie grammaticale disparate et parfois problématique pour l'apprentissage

Nous présentons ici une partie des travaux de l'équipe québécoise, qui a analysé l'emploi de la terminologie grammaticale dans le matériel scolaire du primaire et du secondaire. Nous avons répertorié les termes utilisés dans le matériel le plus courant dans les écoles¹, matériel approuvé par le MELS. Pour le primaire, nous avons retenu trois grammaires et trois ensembles didactiques. Chaque terme a été consigné dans une grille où étaient notés le terme (ou son absence), sa définition (ou son absence) explicite ou implicite et les différences et incohérences terminologiques présentes au sein du même ouvrage. L'analyse a fait ressortir que la terminologie grammaticale employée au primaire est disparate et parfois problématique pour l'apprentis-



sage (Chartrand, Lord et Gauvin, 2010). À la suite de ce constat, nous avons analysé la façon dont sont traitées des notions fondamentales de la grammaire scolaire. Voyons deux problèmes terminologiques importants relevés dans le matériel du primaire.

Analyse de la dénomination de la fonction sujet

Le terme *sujet* est bien l'un des plus anciens et des plus courants de la grammaire du français, aussi ne devrait-il pas poser problème. Et pourtant! Dans le matériel analysé, on recense pour cette fonction syntaxique cinq appellations fréquentes (et plusieurs sigles) : sujet, sujet de P, groupe sujet (GS), groupe du nom sujet (GNS ou GNs) et sujet du verbe. Toutes ces dénominations, sauf celle de *sujet*², font problème. Voyons les problèmes que cela pose pour la conceptualisation par les élèves de cette importante notion.

[...] l'absence de cohérence et de rigueur dans les termes employés nuit à l'apprentissage

C'est l'une des raisons pour lesquelles les membres du conseil d'administration de l'Association internationale pour la recherche en didactique du français (AIRDF) ont créé, en 2008, le Comité pour l'harmonisation de la terminologie grammaticale à l'école (CHTGE), dont nous faisons partie. L'un des objectifs



1 La notion de sujet ne désigne pas un groupe, le terme de groupe étant réservé à une unité de la langue dont le noyau appartient à une **classe de mots** : le sujet est une **fonction syntaxique**, même si le groupe nominal (GN) en est la réalisation la plus courante.

2 L'unité qui remplit la fonction de sujet est en relation avec une autre unité, un GV, qui, elle, a la fonction de **prédicat**. Aussi ne peut-on pas parler du *sujet du verbe* ni dire que *le verbe s'accorde avec son sujet*, car ces formulations laissent entendre que le sujet est dans une relation de dépendance par rapport au verbe (le sujet n'appartient pas au verbe), alors que les unités qui remplissent les fonctions de sujet et de prédicat sont dans une relation d'interdépendance. De plus, en utilisant ces formulations, on mélange classe de mots (verbe) et fonction (sujet), ce qui nuit grandement à la compréhension de la grammaire.

3 En outre, ces formulations sèment la confusion, car elles ne distinguent pas l'analyse des relations syntaxiques de celle des relations morphologiques entre des mots appartenant à des classes de mots variables. Si sujet et prédicat sont interdépendants, le **verbe**, lui, est **receveur**, c'est-à-dire qu'il reçoit la personne et le nombre du **nom** (noyau du GN) ou du **pronom** qui remplit la fon-

tion de sujet. Autrement dit, pour l'accord du verbe, ce n'est pas le sujet qui *détermine l'accord* ou *influence le verbe* ou qui *donne...* mais le nom (noyau d'un GN) ou le pronom qui est le sujet.

4 Finalement, le terme *sujet* est polysémique. Il faut donc distinguer la notion de sujet comme fonction syntaxique, le sens de l'unité qui est sujet (en gros, ce dont il est question dans la phrase) et le mot *sujet* dans la langue ordinaire (le sujet d'un livre; les sujets du roi, un sujet de mécontentement, etc.).

Bref, en grammaire scolaire, le sujet n'est ni un groupe, ni un groupe obligatoire, ni ce qui détermine l'accord du verbe, ni ce dont on parle dans la phrase. Le terme *sujet* désigne la fonction syntaxique d'une unité (pronom, groupe ou phrase subordonnée) qui est en relation d'interdépendance avec une autre unité de la phrase, le GV, qui a la fonction de prédicat. Ces fonctions (sujet et prédicat) sont celles des deux constituants obligatoires de la phrase.

Analyse de la dénomination de la notion d'accord

La notion d'**accord** est présente dans le matériel sous plusieurs termes, dont les plus fréquents sont le verbe *accorder* et le nom *accord*, accompagnés ou non de différents compléments : *accord*

dans le groupe du nom (ou *dans le GN*), *accord dans le groupe du verbe* (ou *dans le GV*), *accord régi par le sujet*. Figurent également les différents éléments qui peuvent s'accorder : le déterminant, l'adjectif, le verbe et le participe passé.

Bien que le terme *accord* apparaisse dans tous les ouvrages consultés, rares sont ceux qui en donnent une définition explicite. Cette relation morphosyntaxique est le plus souvent illustrée par une flèche qui va d'un *donneur* à un *receveur*. Ces deux termes, étroitement liés à la notion d'accord, reçoivent eux aussi leur lot d'appellations : *donneur*, *donneur d'accord*, *donneur de genre et de nombre*, *donneur d'accord de genre et de nombre*, de même pour le receveur.

Les notions de **donneur** et de **receveur** supposent un transfert de quelque chose entre deux unités. Ce quelque chose, ce sont des **traits grammaticaux**; il s'agit du **genre** (masculin ou féminin) et du **nombre** (singulier ou pluriel) lorsque le donneur est un nom ou un pronom et que le receveur est un déterminant, un adjectif ou un participe passé; et de la **personne** et du nombre lorsque le donneur est un nom, noyau du groupe nominal, ou un pronom en fonction de sujet, et que le receveur est un verbe. On ne donne ni ne reçoit donc pas un accord, mais des traits grammaticaux, d'où l'inexactitude des expressions *donneur d'accord* et *receveur d'accord*. Car, **accorder un mot**, c'est lui attribuer les marques morphologiques³ de genre et de nombre ou de nombre et de personne de son donneur.

Pour être bien enseignée et bien comprise, la notion d'accord devrait être définie explicitement, comme un phénomène (morphosyntaxique) par lequel un donneur (un nom ou un pronom) transfère à un autre mot, un receveur, ses traits grammaticaux.



sujet

Classe de mots

fonction syntaxique

Enseignées explicitement, systématiquement et avec rigueur, les notions d'accord, de donneur, de receveur, de genre, de nombre et de personne, comme celles de sujet et de prédicat, peuvent être utilisées par les élèves dès le 2^e cycle du primaire pour devenir progressivement opératoires à la fin du primaire et consolidées au début du secondaire. Pour cela, il faut de la constance et éviter de modifier sans cesse les termes de la métalangue au fil des ans.

Références

- Chartrand, S.-G. (1998). Quelles activités métalangagières en grammaire dans la classe de français? Débat. In Dolz, J., et Meyer, J.-C. (éd.). *Activités métalangagières et enseignement du français. Actes des journées d'étude en didactique du français* (p. 117-122). Berne : Peter Lang.
- Chartrand, S.-G., Lord, M.-A. et Gauvin, I. (2010). La terminologie grammaticale pour l'enseignement du français langue première au Québec : état des travaux de l'équipe québécoise de l'AIRDF. *La Lettre de l'AIRDF*, p. 45-46; p. 42-48.
- Le Bouffant, M. (1994). L'enseignement de la langue dans le cadre des cycles à l'école primaire. *Le français aujourd'hui*, 107, p. 16-23.

Notes

1. Nous nous sommes basés sur un sondage fait auprès des conseillers pédagogiques de français du Québec.
2. Les mots en gras sont la première occurrence dans le texte de termes de la terminologie grammaticale qu'on devrait utiliser avec les élèves à partir du 2^e cycle du primaire; les mots en italique proviennent du matériel analysé.
3. La morphologie est l'étude des variations de la forme des mots dans une phrase en fonction du genre, du nombre et de la personne, et du temps (pour le verbe); les principales marques morphologiques sont celles du *-e* pour le féminin, du *-s* et du *-nt* pour le pluriel.



LA CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE VOUS DÉVOILE SES TRÉSORS!

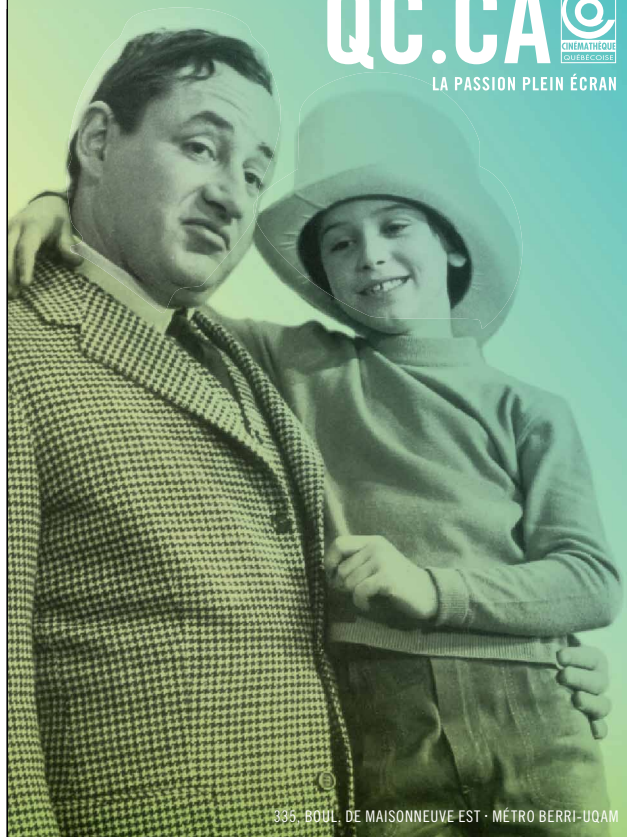
NOS VISITES COMMENTÉES VOUS FERONT DÉCOUVRIR L'ARRIÈRE-SCÈNE DU MUSÉE DE L'IMAGE EN MOUVEMENT À MONTRÉAL.

Pour regroupement de 10 personnes et plus.
Réservations et informations sur les visites de groupe :
locations@cinematheque.qc.ca ou au 514.842.9768, poste 253.

CINEMA THEQUE. QC.CA



LA PASSION PLEIN ÉCRAN



336 BOUL. DE MAISONNEUVE EST • MÉTRO BERRI-UQAM

ZAZIE DANS LE MÉTRO - COLLECTION CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE